



## La banque tue nos emplois - aidez nous

Par **labanquetuenosemplois**, le 13/11/2009 à 12:02

Bonjour,

Soutenez notre action et aidez nous. Notre banque nous pousse irrémédiablement au dépôt de bilan. Nos salariés veulent être payer et maintenir leurs emplois.

Par ses actions multiples, notre banque a empêché le fonctionnement normal en bloquant tous les paiements, a empêché l'entreprise de financer ses investissements, a empêché l'entreprise d'obtenir un financement dans une autre banque ou d'ouvrir un autre compte, la société et son cogérant étant tous deux abusivement déclarés au fichier FCC de la Banque de France.

Devant le refus des cogérants d'accepter la situation, la banque a tout fait pour fermer l'entreprise en l'asphyxiant, allant même jusqu'à abusivement inscrire son cogérant en Banque de France.

Pour être plus précis, notre banque a:

- accordé un découvert de 25000 € + pris nantissement sur un compte personnel de 25000 €,
- quelques jours plus tard, elle a réfuté avoir accordé ce découvert de 25000 €,
- refusé de combler le découvert avec les 25000€ nantis et a exigé le déblocage de 25000 € en supplément, soit 50000 €
- fait fuir notre investisseur à hauteur de 1,5 millions d'€ suite à cette mauvaise relation bancaire
- rejeté les paiements de manière aléatoire
- facturé agios avec TEG 27%
- bloqué le remboursement des emprunts en cours
- attaqué au Tribunal de Commerce pour non remboursement de l'emprunt
- abusivement annulé nos cartes de crédit pro

- abusivement inscrit la société au Fichier FCC Banque de France
- comparé les dépenses entre compte pro et compte perso = INGERENCE
- abusivement inscrit son cogérant au Fichier FCC Banque de France sur compte créateur + fermé son compte perso
- bloqué toute capacité d'investissement
- empêché de trouver un financement ailleurs
- empêché d'ouvrir un autre compte bancaire

Maintenant la banque fait traîner le dossier au tribunal, 6 semaines puis 6 semaines, malgré les évidences accablantes...

Soutenez nous, rejoignez nous, aidez nous.

Par **jeetendra**, le **13/11/2009** à **13:11**

Bonjour, je vous soutiens totalement, n'hésitez pas à engager juridiquement la responsabilité du Banquier (ils ne sont pas au-dessus des lois de la République) tenez bon, ne cédez pas, cordialement.

Par **Patricia**, le **19/11/2009** à **22:41**

Bonsoir,

Désolée pour vous mais moi je ne vous soutiens pas.  
C'est 50/50 entre vous et cette banque.

Votre problème est bien trop complexe et difficile à analyser pour dire qui a tort ou a raison avec un message de 30 lignes.

Par **labanquetuenosemplois**, le **20/11/2009** à **11:57**

Merci jeetendra pour votre soutien. Merci Patricia pour votre franchise. Résumer notre situation est difficile. Ces 30 lignes ne peuvent aucunement résumer des dizaines de pages échangées